DÉPARTE	VENT	
NORD		
CANTO	N	
TOURCOING NO	ORD EST	
COMMUNE		
NEUVILLE EN F	ERRAIN	

•				
	101101	1 2	PP PR A L 1.	~ * ! ~ -
H = H = H	1141 11 11	13		·//!~!
11511	JBLIQI		1 1/2/1/1/	

2024/105

Liberté - Égalité - Fraternité

## ARRÊTÉ DU MAIRE

## ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION RUE DU GALLODROME ET RUE DES GABELOUS

Le Maire de Neuville en Ferrain.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L-2213-1 et suivants, Vu le Code de la Route,

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés de communes, des départements et des régions

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes Vu l'instruction interministérielle relative à la signalisation routière-huitième partie approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,

Considérant la demande de la société YSENBAERT du 2 avril 2024

Considérant les travaux de terrassement (coulage béton), effectués par la société YSENBAERT, il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation des rues du Gallodrome et des Gabelous,

Considérant que ces mesures sont de nature à renforcer la sécurité publique,

## ARRÊTÉ

Article 1 - Le stationnement de tout véhicule sera interdit et la circulation sera restreinte et régulée par feux tricolores si nécessaire au droit du chantier rue du Gallodrome et rue des Gabelous, du mercredi 10 avril 2024 au vendredi 26 avril 2024. La vitesse des véhicules sera limitée à 30Km/h. En vertu de l'article R-417-10 du Code de la Route, les véhicules en infraction pourront être mis en fourrière par les soins des services de la Police Nationale.

Article 2 - L'entreprise fera son affaire personnelle de la mise en place de la signalisation.

**Article 3 -** M. le Commissaire divisionnaire de police de Tourcoing, est chargé, pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Neuville en Ferrain, en l'Hôtel de Ville.

ie.

- 4 AVR. 2024

Mis en ligne le

0 8 AVR. 2024

gar délégation du

in RIME Adioint au∕ma

Le Maire

\_certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte; \_informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.